



HRC INTERNATIONAL RAPPORT 2021





TABLE DES MATIÈRES

DROITS DES FEMMES	4
DROITS DES ENFANTS	15
DROIT AU TRAVAIL ET DROITS DES TRAVAILLEURS	18
DROIT À LA JUSTICE	23
DROIT À L'ÉDUCATION	27
DROIT À LA SANTÉ	30
LUTTE CONTRE LA TRAITE DE PERSONNES	33
DROIT DE PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE	34
LIBERTÉS FONDAMENTALES	36
RÉPONSE À LAS COVID-19	40
AIDE ET SECOURS HUMANITAIRES	42
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES	44
DROIT AU DÉVELOPPEMENT	46

« Mon principal objectif est de faire de l'Arabie saoudite une nation exemplaire et un chef de file dans tous les domaines, et je travaillerai avec vous à la réalisation de cet objectif ».

— **Le Roi Salman**



VISION 2030 est un projet audacieux mais réalisable pour une nation ambitieuse. Il exprime nos objectifs et nos attentes à long terme et s'appuie sur les forces et les capacités uniques de notre pays. Il guide nos aspirations vers une nouvelle phase de développement - pour créer une société dynamique dans laquelle tous les citoyens peuvent réaliser leurs rêves, leurs espoirs et leurs ambitions pour réussir dans une économie florissante.

Par conséquent, nous ne nous reposerons pas tant que notre nation ne sera pas un chef de file en offrant des opportunités à tous grâce à l'éducation et la formation et des services de haute qualité tels que l'emploi, la santé, le logement et le divertissement ».

— **Prince héritier Mohammed bin Salman**



DROITS DES FEMMES

UN BREF APERÇU DE CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI JUSQU'À PRÉSENT

- Le royaume a réalisé plus de 95 réformes révolutionnaires en matière de droits de l'homme au cours des dernières années.
- Depuis 2021, les femmes saoudiennes sont propriétaires de plus de 300 000 entreprises.
- Les femmes saoudiennes sont PDG d'importantes entreprises telles que Tadawul et SABB.
- Les femmes peuvent s'inscrire comme cheffe de famille, avoir la garde de leurs enfants et agir légalement en leur nom.
- Les femmes saoudiennes ont accès à toutes les professions, y compris au travail de nuit et aux secteurs industriels traditionnellement dominés par les hommes.
- Depuis 2021, plus de 2 mille femmes travaillent dans le système juridique saoudien en tant qu'avocates, assistantes juridiques, procureurs et notaires.
- La loi garantit que les femmes reçoivent le même salaire que les hommes pour un travail de valeur égale et qu'elles pourront prendre leur retraite au même âge que les hommes.
- Les femmes saoudiennes occupent des postes de plus en plus importants tels que vice-ministre, ambassadrice et directrice d'université.



PLUS QUE
1,100
AVOCATES

Le ministère de la Justice embauche 220 femmes, son plus grand pourcentage d'employées depuis sa création.

La Dr Nurah Alamro, l'une des membres du conseil d'administration de la Commission des droits de l'homme, a été élue au **Comité consultatif du CDH**.



PLUS QUE
210
FEMMMES PROCUREURS

50%

DES SIÈGES AU CONSEIL DE
LA COMISSION DES DROITS DE
L'HOMME SONT OCCUPÉS PAR
DES FEMMES

Le ministère de la Justice nomme 100 femmes notaires publiques.

Les femmes peuvent quitter les prisons, les centres de détention et les refuges sans tuteur masculin.

Les femmes rejoignent les forces de sécurité du pèlerinage du Hadj.

Les femmes peuvent vivre seules.

La **Plateforme nationale des femmes dirigeantes saoudiennes (Qiyadyat)** a été créée pour faciliter l'accès aux femmes dirigeantes du secteur public, des institutions du secteur privé et des organisations de la société civile.

La première femme nommée à la tête d'une université mixte (D. Lilac Al-Safadi, présidente de l'Université saoudienne d'électronique).

Le cabinet du procureur propose des postes aux femmes en qualité de notaires, fonctionnaires et stagiaires juridiques.

Le ministère de la Justice ouvre des centres pour des visites familiales en toute sécurité.

La première femme est nommée représentante à l'**UNESCO** (Princesse Hayfa Al-Mogrin, représentante permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'UNESCO).

La première femme sous-ministre du commerce a nommé (la Dr Eman Almitairi, vice-ministre du Commerce).

La première loi anti-harcèlement fait du harcèlement sexuel une infraction pénale.

Instauration de l'éducation mixte dans plusieurs écoles primaires.

Les femmes obtiennent le droit de conduire en vertu d'une ordonnance royale.

Les femmes sont autorisées à entrer dans les stades et autres installations sportives.

Les mères reçoivent automatiquement la garde des enfants en l'absence de litige dans les procédures de divorce.



Première femme présidente de la Bourse saoudienne (Sarah Al-Suhaimi).

Un fonds de pensions alimentaires créé pour soutenir les femmes divorcées dont les ex-maris ne peuvent leur verser une pension ou refusent de le faire.

Les écoles publiques commencent à donner des cours d'éducation physique aux filles.

Création de départements des femmes au sein des tribunaux d'exécution judiciaire.



PLUS QUE

105,000

FEMMES ONT BÉNÉFICIÉ DE
L'INITIATIVE D'**HORAIRES
DE TRAVAIL FLEXIBLES
D'AML HUR** EN 2019 ET
2020.

Les femmes peuvent rejoindre la police.

L'initiative Qurrah est adoptée pour fournir aux femmes une garderie sur le lieu de travail, bénéficiant plus que 2 500 femmes chaque année.

Les femmes peuvent accéder indépendamment aux services gérés par le gouvernement (y compris les soins de santé, les services financiers et juridiques).

L'initiative Wusool est adoptée pour fournir aux femmes travailleuses un soutien en matière de transport, bénéficiant plus que 56 000 femmes chaque année.

Des athlètes féminines saoudiennes participent aux Jeux olympiques.

Publication d'une circulaire par le Ministre de la Justice imposant aux préposés aux registres du mariage de donner à la femme une copie de son contrat de mariage, pour garantir qu'elle connaît ses droits.

Renforcement des réglementations pour assurer l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail.

Ouverture d'une ligne d'assistance téléphonique sur la violence domestique (1919).

La création du Conseil des affaires familiales, incluant le Comité des femmes, qui est « responsable de l'examen des politiques, de l'établissement de partenariats, ainsi que de l'adoption d'initiatives et de programmes visant à promouvoir le statut des femmes et à les aider socialement, économiquement et cognitivement, pour assurer la durabilité de la stabilité familiale ».

Le ministère de la Justice et l'Association Mawada lancent un programme conjoint pour fournir des conseils juridiques gratuits aux femmes pour les questions de statut personnel et les affaires de violence conjugale.



PLUS QUE
65,000
FEMMES ONT BÉNÉFICIÉ
D'UN SOUTIEN JURIDIQUE
GRATUIT DEPUIS 2020



Vision 2030

DÉFINIT UN ENGAGEMENT VISANT À AUGMENTER LA PARTICIPATION DES **FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À AU MOINS 30 %**. ACTUELLEMENT, CELA A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC **32 % DE FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**.

**LES FEMMES OBTIENNENT
LE DROIT DE VOTE ET LE
DROIT DE PARTICIPER AUX
ÉLECTIONS MUNICIPALES
EN TANT QUE CANDIDATES.**



DROITS DES ENFANTS

Le Conseil des ministres a adopté la toute première politique nationale et le premier plan national du Royaume pour prévenir le travail des enfants. La politique nationale comprend également la création d'une base de données pour suivre les violations du travail des enfants.

L'abolition de la peine de mort pour les infractions commises par des mineurs est rendue rétroactivement applicable aux affaires jugées avant 2018.

Les mineurs âgés de moins de 18 ans ne peuvent pas se marier sans le consentement d'un tribunal spécialisé.

PLUS QUE
8,000
APPELS REÇUS PAR
LA LIGNE D'AIDE AUX
ENFANTS EN 2021

La **Loi sur les enfants** exige qu'un mineur qui commet une infraction généralement passible de la peine de mort, se voie infliger une peine de prison d'un **maximum de dix ans**.

Création du Conseil des affaires familiales, qui comprend le Comité des enfants, visant à aider les enfants à profiter d'une vie « saine, sûre et enrichissante ».

La Commission générale pour la tutelle des fiduciaires pour les mineurs et leurs homologues prend des mesures pour **allouer des fonds aux orphelins et aux enfants de parents inconnus**.

LANCEMENT DU PROJET ANTI-BULLYING DANS LES ÉCOLES.



OUVERTURE D'UNE LIGNE D'ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE SPÉCIALE, 24
HEURES/24, POUR RECEVOIR LES
APPELS ET PLAINTES LIÉS À LA
VIOLENCE DOMESTIQUE (1919).



DROIT AU TRAVAIL ET DROITS DES TRAVAILLEURS

Le Conseil des ministres a approuvé les étapes préliminaires pour la **signature du protocole de 2014 à la convention sur le travail forcé, 1930 (P029)**.

Les étrangers dont les permis de séjour ont pris fin à la date d'expiration sont **exemptés du paiement des frais requis pour prolonger leur permis de résidence**.

Le gouvernement paie 60 pour cent des salaires des employés saoudiens du secteur privé pour une période de trois mois, soit un montant s'élevant à **9 milliards SAR** (environ 2,15 mds. EUR).



PLUS QUE

307,000

APPELS REÇUS PAR LE CENTRE
D'APPEL MULTILINGUE POUR LES
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Ausländische Arbeitnehmer, deren Verträge enden oder deren Sponsoring-Unternehmen bankrott gehen, **können sich beim Ajeer-Portal registrieren, um andere Beschäftigungsmöglichkeiten im Land zu finden**, anstatt zurückgeführt zu werden.

Le ministère des Ressources humaines et du Développement social alloue **17,3 millions de SAR** (environ 4,15 mns. EUR) pour protéger l'emploi.

L'initiative de réforme du travail (LRI) a été lancée le 4 novembre 2020 pour améliorer la relation contractuelle entre les travailleurs et les employeurs. La LRI permet la mobilité professionnelle et régleme la délivrance des visas de sortie et de retour. Dans le cadre du nouveau système, les travailleurs du secteur privé pourront transférer leur propre emploi, sortir et rentrer dans le pays et obtenir leur visa de sortie définitive sans avoir besoin du consentement de l'employeur. Elle s'applique à tous les travailleurs expatriés du secteur privé et comprend des mesures de contrôle spécifiques mises en place pour tenir compte des droits des deux parties de la relation contractuelle. Ces réformes sont entrées en vigueur le 14 mars 2021.



Développement des services fournis par la **plateforme MUSANED** depuis l'année précédente, pour inclure les contrats vérifiés électroniquement depuis juillet 2019.

Le ministère des Ressources humaines et du Développement social crée une **ligne d'assistance téléphonique pour recevoir les plaintes liées au trafic d'êtres humains (19911)**, actuellement en plusieurs langues.

Le **ministère des Ressources humaines et du Développement social (MRHDS)** impose l'utilisation de la plateforme de recrutement MUSANED dans 8 pays (Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Kenya, Philippines, Sri Lanka, Vietnam et Ouganda).

Droits des travailleurs de nuit et avantages réglementés.

Le **système de protection des salaires** protège les travailleurs contre la fraude et les retards de paiement.

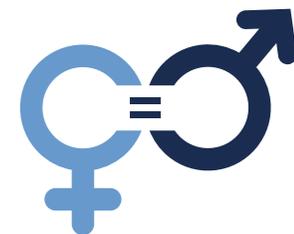


Ministry of Human Resource
and Social Development

Kingdom of Saudi Arabia

REFORME DE LA

LOI DU TRAVAIL



POUR
RENFORCER
L'ÉGALITÉ DE GENRE
ET EMPÊCHER LES
DISCRIMINATIONS.

Lancement d'une plateforme de vérification électronique pour l'enregistrement des contrats des travailleurs étrangers du secteur privé, par l'intermédiaire de l'**Organisation générale pour l'assurance sociale (General Organization for Social Insurance, GOSI)**.

Lancement de l'**application pour smartphone en langue arabe « Together We Identify »** pour recevoir les plaintes liées au trafic d'êtres humains de tout résident d'Arabie saoudite (version anglaise lancée en 2019).



Les employeurs doivent enregistrer les travailleurs nationaux pour l'obtention de **Cartes de paiement des aides à domicile**, qui documentent les paiements et agissent comme cartes de débit pour le retrait des salaires.

L'Arabie saoudite s'associe au Bangladesh pour fournir un **programme complet d'information et d'orientation** aux nouveaux employés invités.

Mise en place d'un **centre d'appel multilingue** pour les plaintes, suggestions et requêtes des travailleurs étrangers.

L'application **Labor Advisor** facilite l'accès des travailleurs étrangers aux informations professionnelles.



DROIT À LA JUSTICE

Le 8 février 2021, le prince héritier Mohammed ben Salmane a annoncé quatre réformes législatives à venir qui contribueront à la codification en cours du système judiciaire du Royaume : le code pénal des sanctions discrétionnaires, le droit de la preuve, la loi sur le statut personnel et la loi sur les transactions civiles. L'introduction des lois contribuera à créer un processus judiciaire plus efficace avec plus de sécurité juridique, de responsabilité et de contrôle.

La loi sur la preuve a été promulguée en vertu de l'arrêté royal M/43 du 30 décembre 2021 qui réalisera un saut qualitatif majeur dans le système de législation judiciaire et contribuera à la promotion de la justice pour protéger la société, les individus, les droits et la propriété.

La flagellation est abolie pour toutes les punitions discrétionnaires (ta'zir), qui seront limitées à des peines de prison et/ou des amendes pécuniaires.

Le ministère public lance une plateforme en ligne pour recevoir les rapports de violations des droits des détenus.

Toutes les audiences judiciaires devant le tribunal pénal de Riyad sont désormais enregistrées en audiovisuel, conformément au principe d'audience publique.

La procédure devant les cours d'appel est codifiée pour la première fois.



Des garanties supplémentaires ont été introduites pour veiller à ce que le Conseil judiciaire suprême prononce des peines **uniquement après épuisement de toutes les voies de recours.**

Les tribunaux généraux reçoivent la compétence sur **tous les éléments de la justice pénale.**

Des tribunaux spécialisés (commercial, travail et statut personnel) sont créés dans tout le Royaume, des panels spécialisés sont créés auprès des tribunaux généraux et des panels d'appel spécialisés sont créés dans un certain nombre de grandes villes.

Des **circuits spécialisés** dans les départements locaux du ministère public sont créés pour traiter les problèmes familiaux.



Un département des droits de l'homme est créé au sein de la Direction générale des prisons.

Le ministère public bénéficie d'une plus grande indépendance.

Les pouvoirs de la Commission pour la promotion de la vertu et la prévention des vices (police religieuse) sont fortement limités par une résolution du Conseil des ministres.

DROIT À L'ÉDUCATION



Nous n'adoptons pas l'égalité des sexes parce que l'Occident le veut, ou parce qu'il fera en sorte que l'ONGI Human Rights Watch nous laisse tranquilles, ou encore parce qu'Amnesty International va dire : « Bravo, bon travail ». Nous le faisons parce que cela est juste ».

– SAR L'Ambassadrice

Reema bint Bandar Al Saud

Ambassadrice saoudienne aux États-Unis



L'éducation à distance pendant la crise sanitaire de la COVID-19 est instaurée, et plusieurs initiatives visant à promouvoir le droit à l'éducation ont été lancées, y compris l'initiative « Nous donnons tous », qui incluait la fourniture aux étudiants de cartes SIM et de tablettes gratuites.

L'Initiative d'apprentissage à vie promeut l'alphabétisation des adultes.

L'initiative sur l'activité physique est inaugurée pour promouvoir la santé des étudiantes.



DROIT À LA SANTÉ

Augmentation importante du nombre des centres de soins de santé primaires à travers l'Arabie saoudite.

Un Centre national pour la promotion de la santé mentale a été mis en place pour sensibiliser et élargir l'accès aux soins et à la rééducation.

Nouvelle réglementation pour prévenir la propagation du VIH et protéger les droits et devoirs des personnes séropositives.

Création du Centre saoudien de sécurité des patients pour diminuer les préjudices évitables et les fautes professionnelles dans le système de santé.





LUTTE CONTRE LA TRAITE DE PERSONNES

LANCEMENT DU MÉCANISME NATIONAL DE SIGNALEMENT POUR LATRAITE DES PERSONNES

Le NRM précise et coordonne les rôles et les responsabilités de toutes les autorités saoudiennes compétentes dans l'identification et la protection des victimes et dans l'enquête et la poursuite des auteurs. Il prévoit également des mesures de soutien immédiat et à long terme pour les victimes de la traite, y compris une aide pour rester dans le pays, un retour volontaire et une réintégration, ou une réinstallation volontaire dans un autre pays.

Toutes les affaires de lutte contre la traite des êtres humains sont désormais renvoyées à des **panels spécialisés devant des tribunaux compétents**.

La Sécurité publique a mis en place des **unités spécialisées** dans la lutte contre la traite.

Le Comité national de lutte contre la traite des êtres humains a lancé le **plan national de lutte contre les délits de traite des êtres humains (2021 - 2023)**.

Une **équipe nationale** est créée, composée de représentants de toutes les entités membres du Comité national de lutte contre la traite et couvrant les 13 régions du royaume.

Le ministère public a établi 14 circuits spécialisés de lutte contre la traite à travers le pays.



DROIT DE PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE

« La culture permet de diffuser les connaissances humaines, de partager les expériences et les savoir-faire. Il ouvre le dialogue et l'échange culturel, élargit les horizons d'interaction et d'influence positive entre les peuples ».

— La Commission des Droits de l'Homme



LE MINISTÈRE DES MÉDIAS APPROUVE LES PREMIÈRES LICENCES DE CINÉMAS.



LES CONCERTS DE MUSIQUE MIXTES SONT AUTORISÉS.



LIBERTÉS FONDAMENTALES

Les **produits liés aux fêtes étrangères** sont vendus largement et ouvertement, y compris les sapins de Noël et les roses de la Saint-Valentin.

Les **manuels scolaires publics** saoudiens ont supprimé de nombreuses expressions qui étaient désobligeantes pour les non-musulmans.

Inauguration du Fonds Communautaire pour soutenir les organisations de la société civile et valoriser le secteur associatif dans toutes les régions du Royaume.

LA TOUTE PREMIÈRE DÉLÉGATION DE CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES EST ORGANISÉE PAR LE ROYAUME.

Le prince héritier rencontre le **Pape copte chrétien Tawadros II** et la première messe copte se tient en Arabie Saoudite.

Le prince héritier rencontre le **cardinal français Jean-Louis Tauran**, qui dirige le Conseil pontifical du Vatican pour le dialogue interreligieux, à Riyad.

Le prince héritier rencontre le **chef de l'Église anglicane** à Londres.



Le prince héritier rencontre le patriarche maronite libanais Bechara Boutros I-Rai à Riyad.

Promulgation de la Loi sur les médias audiovisuels en 2017, proclamant la liberté d'opinion et d'expression d'une manière conforme aux règles et réglementations pertinentes.

Exigence pour toutes les entités gouvernementales en 2017 de publier tous les projets de lois, règles et réglementations, et décisions internes sur leurs sites Web, afin que les entités et personnes concernées puissent apporter leurs commentaires.



RÉPONSE À LA COVID-19

Dépistage et traitement gratuits fournis à tous les patients atteints de COVID-19, y compris les citoyens et les résidents, y compris ceux en violation des lois sur la résidence.

Des centaines d'auteurs d'infractions sans violence aux lois sur l'immigration ont été libérés pour **décongestionner les prisons et aider à prévenir la propagation de la COVID-19** dans les pénitenciers.

Le **remboursement des prêts auprès d'établissements de crédit est suspendu** pour tous les agents de santé publics/du secteur privé.

Les **interactions publiques non essentielles sont suspendues** (marchés et centres commerciaux fermés, à l'exclusion des pharmacies et des marchés alimentaires), parallèlement à une suspension progressive et une limitation des rassemblements.

L'Arabie saoudite donnera **133 333 USD aux familles de tous les agents de santé** saoudiens/non saoudiens en première ligne qui sont décédés de la COVID-19.

Des **mesures de limitation des déplacements et de quarantaine ont été mises en place** (suspensions progressives des déplacements, isolement des points chauds), à l'exception de cas humanitaires et exceptionnels. Les citoyens bloqués à l'étranger ont reçu un hébergement ainsi que des ressources médicales et psychologiques.

Le **Hadj avec distanciation sociale** a lieu avec 10 000 pèlerins.

Renouvellement gratuit des permis de résidence pour les étrangers.



AIDE ET SECOURS HUMANITAIRES

Le Royaume organise un sommet virtuel extraordinaire pour unifier les efforts de lutte contre la pandémie dans le cadre de sa présidence du G20, s'engage à verser **500 millions USD aux organisations internationales pour lutter contre la pandémie**, octroie **10 millions USD de fonds d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé (OMS)**, et fournit des équipements médicaux et de l'aide à plusieurs pays.

« Vision 2030 n'est pas seulement un programme de réforme économique, c'est un véritable effort de transformation nationale. Nous aspirons à créer une société plus dynamique, une économie prospère et une nation ambitieuse ».

— **Prince Faisal bin Farhan**
Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite



Le Programme saoudien de développement et de reconstruction pour le Yémen commence à fournir des services de sécurité, de transport, d'éducation et d'assistance médicale.



DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES



LE SERVICE EN LANGUE DES SIGNES EST LANCÉ DANS TOUS LES LO- CAUX DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Adhésion au **Traité relatif aux personnes malvoyantes de Marrakech**.

Création de la Commission pour les soins des personnes handicapées pour améliorer les services, l'éducation, le traitement, la rééducation et l'emploi.

Le **programme « Yaseer »** a été lancé pour les personnes souffrant d'un handicap mental.

Stratégie nationale pour l'éducation des personnes handicapées.



DROIT AU DÉVELOPPEMENT

« Nous sommes convaincus que l'Arabie saoudite sera à la hauteur de ses objectifs en créant une meilleure qualité de vie pour tous ses citoyens et résidents dans le cadre du flux continu de réformes prévues par **Vision 2030**, sous la direction du roi Salmane et du prince héritier Mohammad bin Salman ».

— La Commission des Droits de l'Homme

La Stratégie nationale pour l'environnement, la Stratégie nationale pour l'eau et la Stratégie pour la sécurité alimentaire ont été rendues publiques pour stimuler le développement durable.

Le « Compte citoyen » est établi pour atténuer l'impact des réformes économiques sur les familles.

La **Vision 2030** saoudienne est lancée pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens et résidents.

